



Visa de l'AMMC sur la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux -AMMC- a visé, en date du 16 juillet 2021 sous la référence N° VI/EM/012/2021, la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de billets de trésorerie dont le plafond est de 400 MMAD.

Il est à noter que le programme a été initialement mis en place le 19 août 2011.

Le Dossier d'Information visé par l'AMMC est constitué de :

- La note relative au programme d'émission de billets de trésorerie enregistrée par l'AMMC en date du 15 février 2021 sous la référence EN/EM/007/2021 ;
- Le document de référence de Douja Promotion Groupe Addoha relatif à l'exercice 2020 enregistré par l'AMMC le 16 juillet 2021 sous la référence EN/EM/011/2021.

Le dossier d'information visé par l'AMMC est :

- Tenu à la disposition du public :
 - Au siège social de Douja Promotion Groupe Addoha au Km 7, Route de Rabat - Aïn Sebâa Casablanca ;
 - Chez BMCE Capital Conseil au 63, Boulevard Moulay Youssef – 20 000 Casablanca.
- Disponible sur le site internet de l'AMMC : www.ammc.ma.

Par ailleurs, des résumés du dossier d'information en langue arabe et anglaise seront publiés incessamment sur le site de Douja Promotion Groupe Addoha.